

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etude de faisabilité – Le site de la Saussaz à Montreux évalué comme idéal pour l’implantation d’une Maison de la sécurité

L’Association Sécurité Riviera (ASR) franchit une nouvelle étape pour réunir une majeure partie de ses services sur un site mieux adapté. L’étude de faisabilité (urbanisme, mobilité et développement durable) conclut à une réelle adéquation du site de la Saussaz pour y implanter une future Maison de la sécurité publique. Un atelier participatif organisé d’ici la fin de l’année complétera le rapport final, avant le lancement d’une procédure coordonnée de plan d’affectation et de projet architectural début 2023.

Menée par les bureaux Repetti (urbanisme), Transitec (mobilité) et Enoki (développement durable), l’étude de faisabilité a permis de traiter l’intégration architecturale, paysagère, sociétale et urbanistique du projet d’implantation d’une Maison de la Sécurité Publique sur le site de la Saussaz à Montreux, à proximité du complexe sportif.

Un site idéal qui nécessitera l’élaboration d’un nouveau plan d’affectation

Au niveau de la planification supérieure et de l’intégration régionale, le projet du site de la Saussaz est conforme au plan directeur cantonal, au plan directeur régional et au projet d’agglomération. Le site est en zone à bâtir et permet d’accueillir l’ensemble du programme envisagé. Il est idéalement localisé de manière centrale sur le territoire de la Riviera vaudoise, à l’intersection des zones urbaines et péri-urbaines. Un nouveau plan d’affectation sera par contre indispensable à sa réalisation.

Le projet de la Maison de la sécurité publique présente une très bonne faisabilité en termes d’aménagement du territoire, de mobilité avec l’intégration du projet de réaménagement du giratoire de la Saussaz et de durabilité. Au niveau de l’implantation, il vise une intégration optimale dans le paysage avec un socle semi-enterré pour permettre d’y accueillir notamment l’ensemble des véhicules d’intervention. Par ailleurs, il offre des possibilités de développer de nombreuses options de répartition des volumes visibles et de préservation d’espaces verts.

Avant la fin de cette année, un atelier participatif avec une représentation des autorités et des sociétés locales, du personnel de l’ASR, de la population et bien évidemment du voisinage, qui servira de base solide à l’élaboration du futur plan d’affectation communal.



Prochaines étapes

C'est au printemps 2023 que seront lancées de manière coordonnée les procédures de plan d'affectation et de projet architectural. A l'été de cette même année, les premiers éléments du plan d'affectation seront intégrés dans le cahier des charges du concours d'architecture. L'ASR et les 9 communes affiliées de la Riviera se réjouissent de poursuivre leur collaboration pour mener à bien ce projet, qu'elles espèrent réaliser à l'horizon 2025.

Clarens, le 22 septembre 2022

A propos de l'Association Sécurité Riviera

L'ASR gère de manière centralisée tous les domaines de la sécurité et du secours sous une seule organisation et pour les 9 communes affiliées de la Riviera. Elle regroupe notamment les services de police, ambulances, sapeurs-pompiers, protection civile et administration générale (direction, mobilité, police du commerce, manifestations, etc).

Renseignements

- **Association Sécurité Riviera** : M. Bernard Degex (Président du Comité de direction) • Mobile: 079 408 68 54 • Email: degexb@securiv.ch
- **Association Sécurité Riviera** : M. Frédéric Pilloud (Directeur de l'ASR) • Mobile: 079 536 60 56 • Email: pilloudf@securiv.ch

Communication et RP

Rue du Lac 118
C.P. 434

T. 021 966 83 33
F. 021 966 83 01

communication@securiv.ch
www.securite-riviera.ch